

Commande à renvoyer à :
Madame Sénevat Marylène
33, avenue de Concise
74200 Thonon les Bains
concoursdesmiel@syndapi74.fr
Contact : 06.43.55.36.13

**Concours des miels
des 2 Savoie
Inscription 2017**

(A remplir très lisiblement en lettres capitales)

Nom : _____ N° de téléphone : _____

Prénom : _____ N° de Portable : _____

Adresse : _____

Adresse Mail : _____

Code postal : _____ N° de rucher : (NAPI/dsv) _____

Adhérent au Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie : Oui Non

Catégorie	
Miel de plaine	
Miel de montagne	
Miel de haute montagne	
Altitude de récolte	
Inférieur à 600 m	
Entre 600 et 1200 m	
Supérieur à 1200 m	

Commune de récolte : _____ Altitude : _____

Signature :

A : _____ Le : _____

L'apiculteur cité ci-dessus atteste avoir pris connaissance du règlement en vigueur.

Les candidats doivent envoyer un échantillon de :

- 2 pots de 250 g minimum dûment identifiés.
- 1 chèque de 25 € (ou 50 € pour les non-adhérents), libellé à l'ordre :
Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie.

Ce paiement donne droit à la participation au concours et à l'obtention systématique des résultats d'analyses.

- Le présent bulletin (ou copie) dûment complété.
- Les échantillons sont à envoyer à l'adresse ci-dessus

Un coffre est à votre disposition à cette même adresse pour y déposer vos échantillons.

**La date de réception des échantillons est fixée au plus tard au :
15 septembre 2017.**

Tous les échantillons reçus après cette date seront exclus.

**L'analyse visuelle de la couleur d'un miel repose à la fois sur des éléments objectifs mais également beaucoup de données subjectives.*

La classification de la couleur des miels est déterminée par le laboratoire d'analyses.

Avis très important

La cotisation au Syndicat est obligatoire pour prétendre bénéficier des services du Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie.

Les indications d'inscription sont exclusivement réservées à l'administration et aux statistiques du Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie. Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné au Syndicat d'apiculture. Le destinataire des données est : Madame Marylène Senevat (concours des miels). Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à concoursdesmiel@syndapi74.fr